

saint-pardoux-soutiers

La commune devient ville aidante

Mardi 24 janvier 2023, la commune de Saint-Pardoux-Soutiers est devenue Ville aidante. Sollicité par Nelly Paul, responsable de l'antenne de Parthenay de l'association France Alzheimer et maladies apparentées 79, Johann Baranger, maire de la commune, a répondu favorablement. La charte Ville aidante, signée par les deux parties, concrétise l'engagement de la commune qui se fait désormais le relais de l'existence de l'association, des services et dispositifs qu'elle offre et de son actualité. Sur les six antennes départementales des Deux-Sèvres, celle de Parthenay compte huit bénévoles formés : « Connaître la maladie, c'est pouvoir s'adapter et comprendre pour mieux accompagner », explique Nelly Paul. Touchée de près, la bénévole engagée ajoute : « Le partenariat avec les communes est fondamental. C'est un allié de proximité qui peut permettre aux familles d'oser venir jusqu'à nous. Le premier pas est difficile à franchir mais, après, ça se passe



Signature de la charte Ville aidante : « Ce sont les familles qui vont en bénéficier », assure Nelly Paul. (Photo NR)

bien ! » « Sensibiliser, apporter l'information, proposer un espace d'échange avec un bénévole de l'association, mettre à disposition une salle pour l'organisation d'activités pour les adhérents, ça, on peut le faire. C'est simple à mettre en œuvre et ça peut faire la différence », explique le signataire. L'association organise des activités à destination des « aidés » (ludologie, art-thérapie...) ainsi que des « aidants » (formation à l'accompagne-

ment, groupes de parole...). Elle propose à ses adhérents des temps de partage et de convivialité. Le premier sur la commune aura lieu le dimanche 5 février à partir de 14 h à la salle du Foyer rural. Un rendez-vous musical et savoureux autour du thème de la Chandeleur. Entrée gratuite, sur réservation.

Contact et informations :
ingueneau.nelly@orange.fr ou
06.79.90.03.21.